



Genève le 1^{er} décembre 2021

**Déclaration de la Tunisie au débat général
112^{ème} session du Conseil de l'OIM
(29 novembre-1^{er} décembre 2021)**

Madame la Présidente,

La Tunisie s'associe aux déclarations faite par le Niger au nom du groupe africain et par l'Azerbaïdjan au nom du Mouvement des non-alignés.

Je voudrais tout d'abord vous exprimer nos sincères félicitations pour votre élection en tant que Présidente de la 112^{ème} session du Conseil ainsi qu'aux membres du Bureau.

Ma délégation souhaite également remercier M. Antonio Vitorino, directeur Général de l'OIM pour ses remarques liminaires et pour son rapport complet sur les diverses activités et les progrès réalisés par l'Organisation. Je tiens, dans ce cadre, à exprimer notre grande appréciation pour le travail accompli par l'Organisation en temps de crise, qui a fait preuve d'une grande réactivité en apportant un appui important à tous les Etats dans leur lutte contre la Covid 19.

Madame la Présidente,

Cette session se déroule au moment où notre Organisation commémore 70 ans de vie active au cours desquelles elle a connu un développement remarquable et des mutations profondes. La dernière réforme en date, et l'une des plus importantes, a abouti cette année à la création de deux nouveaux postes de directeur général adjoint chargés des opérations et de la gestion et des réformes. Nous saisissons cette occasion pour réitérer nos félicitations à Mesdames Amy Pope et Ugochi Daniels et leur assurer de l'appui et de l'engagement de la Tunisie. La création de ces postes démontre la volonté de l'Organisation à répondre plus efficacement aux nouveaux défis complexes auxquels elle se trouve confrontée.

Madame la Présidente,

Nous célébrons le 70^{ème} anniversaire de notre Organisation, alors que la crise sanitaire sévit, depuis maintenant presque deux ans, entraînant dans son sillage des

milliers de vies humaines et des répercussions dont nous n'arrivons pas encore à mesurer l'ampleur.

Cette pandémie a permis de confirmer, par contre, ce que notre Organisation ne cesse de clamer depuis sa création, que la migration est source de richesse et de d'échange. L'histoire humaine n'est-elle pas l'œuvre de la migration et des migrants. Il a été, une fois encore prouvé, en effet, que les migrants représentent une part importante des travailleurs de première ligne, ceux dont les emplois sont essentiels à la survie de la société. Tel que la FAO l'indique ceux-ci représentent une part importante des travailleurs dans le secteur agricole des pays de destination et la pandémie a apporté la preuve de leur contribution vitale à l'approvisionnement alimentaire.

Nous nous devons de veiller, tous, à poursuivre l'élan de solidarité démontré les deux dernières années et à redoubler d'efforts pour répondre de façon globale et coordonnée aux défis posés par le phénomène migratoire, en temps de pandémie. Pour ce faire, l'OIM demeure le partenaire incontournable.

Madame la Présidente,

La priorité qui s'est imposée aujourd'hui est celle d'assurer une égalité dans l'accès aux vaccins à tous, sans discrimination, et de porter une attention particulière aux besoins spécifiques des personnes les plus vulnérables, notamment les migrants. Il en va de la préservation et de la protection de la dignité des migrants ; principe fondamental de notre Organisation.

Mon pays, la Tunisie a pris, dès le premier instant, des mesures en faveur de tous les étrangers sur son territoire, notamment à travers la mise en place d'un Comité de suivi de la situation humanitaire des plus vulnérables, y compris les demandeurs d'asile, les migrants irréguliers et réguliers. Les titres de séjour de ces derniers ont été automatiquement prolongés, et une plateforme spécialement dédiée aux migrants a été mise en place afin de les accompagner et de leur apporter l'assistance nécessaire. En termes de campagnes de vaccination, le principe de l'égalité dans l'accès à la vaccination a été consacré par la Tunisie, et tous ceux qui se trouvent sur le territoire tunisien se sont vus offerts la possibilité de se faire vacciner s'ils le souhaitent. En outre, en décembre 2020, les travailleurs étrangers se sont vus offrir la possibilité d'adhésion syndicale qui les protège de l'exploitation, le racisme et la violation de leurs droits sociaux et économiques.

J voudrais, en guise de conclusion, saluer le niveau de coopération atteint, qui n'a de cesse de se renforcer depuis 20 ans avec la mise en place du bureau de l'Organisation à Tunis, premier bureau dans la région du Maghreb. De nombreux projets dans divers secteurs sont actuellement mis en œuvre, témoignant de l'excellente collaboration qui existe entre la Tunisie et l'OIM.

Je vous remercie pour votre attention.

